

Centre
Universitaire
Romand

Chirurgie
Pédiatrique

Centre universitaire romand de chirurgie pédiatrique

Rapport annuel 2021





L'année 2021 du CURCP était marquée par la reprise des activités en flèche après la première année de la pandémie. Les opérations pouvaient enfin être rattrapées, les consultations réalisées en présentiel pour la quasi-totalité, et les montants sont revenus, voire dépassent le niveau pré-pandémique, malgré les vagues suivantes de 2022.

Au niveau **clinique** les échanges de chirurgiens se faisaient aussi pendant 2021 de façon très régulière dans de différentes disciplines, en particulier pour des opérations spécialisées, avec une appréciation mutuelle de cette entre-aide, permettant de renforcer la qualité de la prise en charge de nos enfants atteints d'une affection chirurgicale. En 2021, le « Uro-Club » du CURCP, existant depuis quelques années, permettant de discuter de cas compliqués, faire du teaching et d'échanger informellement, a trouvé un pair : le « Pneumo-Club », qui poursuit le même but, de discuter de cas complexes de malformation pulmonaires, ensemble avec nos collègues pneumologues des HUG et du CHUV.

Point de vue **académique**, le nombre de publication a stagné aussi cette année, vu l'occupation clinique très importante et de rattrapage après la première année pandémique 2020.

Point de vue enseignement, depuis fin 2021, le **colloque du CURCP**, se tenant de façon hebdomadaire chaque jeudi, est désormais diffusé par visioconférence en Romandie entière et a reçu la reconnaissance pas seulement de la Société suisse de la chirurgie pédiatrique, mais aussi de la Société suisse de pédiatrie et accueille de plus en plus de collègues, profitant de cette formation post-graduée et continue.

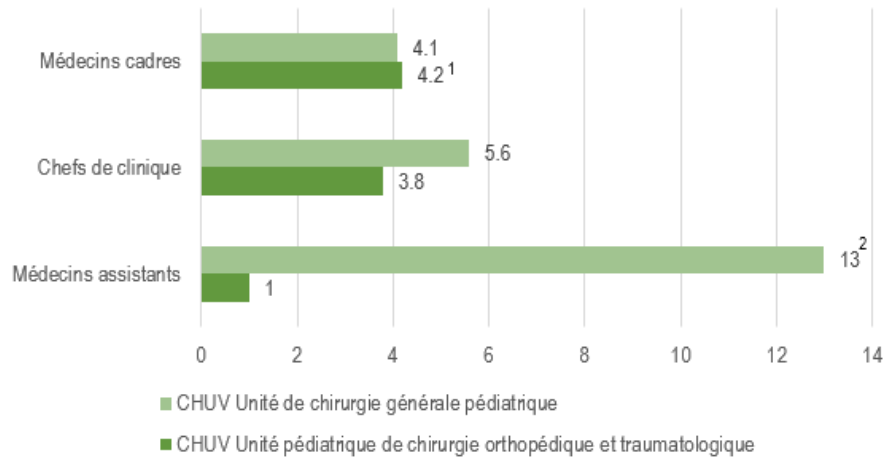
Le **Bureau du CURCP**, créé en 2020, s'est réuni quatre fois en 2021, ce qui a permis de discuter, échanger, construire le futur et créer une solidarité nouvelle au sein du CURCP. Le bureau est désormais composé par les Prof. Wildhaber, Prof Zambelli, MER Dr Lutz, PD Dr Dayer, PD Dr Birraux, Dre Bregou – tous des cadres – et depuis 2021 aussi de deux chefs de clinique, la Dre Calinescu et Dr Jauquier. En parallèle un **bureau des chefs de clinique du CURCP** s'est également créé, avec le but d'élaborer des guidelines conjoints VD-GE des différentes disciplines et pathologies, mais aussi de commencer à planifier le congrès suisse de la Société suisse de la chirurgie pédiatrique de 2023, dont l'hôte sera le CURCP.

Les **préoccupations** qui perdurent depuis des années sont liées à la facturation des patients avec assurance (semi-)privée, au droit de pratique, à l'assurance d'accident professionnel, à la recherche romande et à la reconnaissance de l'enseignement pré- et post-gradué.

En résumé, l'année 2021 du CURCP se caractérise par des retrouvailles post-pandémiques et d'une nouvelle stabilité de collaboration et d'échange.

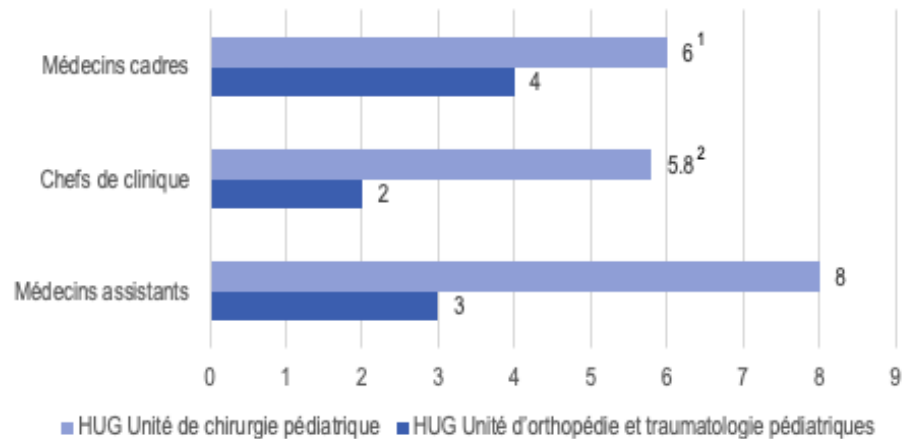


CHUV - Ressources humaines médicales 29.5 EPT

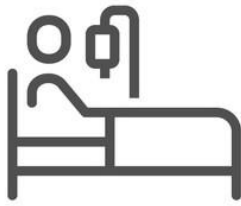


¹ Le Prof PY Zambelli est comptabilisé dans l'équipe médecins cadres de Chirurgie orthopédique et traumatologie
² y inclus 4 médecins assistants travaillant aux urgences pédiatriques

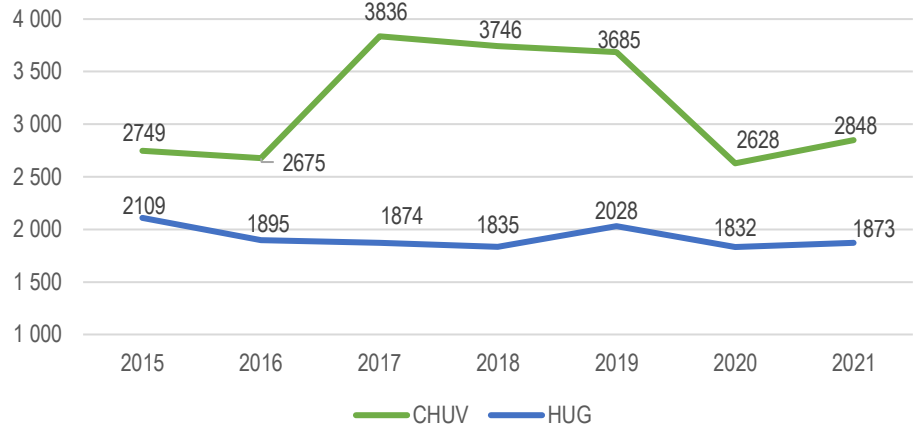
HUG - Ressources humaines médicales 28.8 EPT



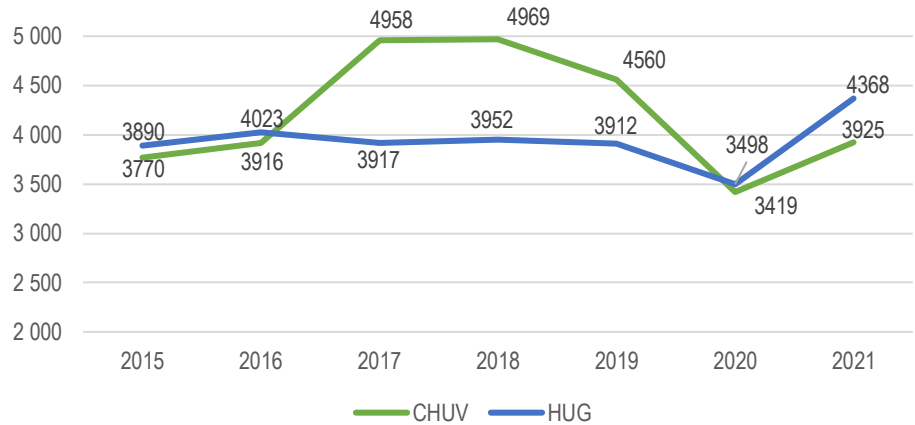
¹ La Prof B Wildhaber est comptée dans l'équipe HUG médecins cadres de Chirurgie pédiatrique
² dont 0.5 pédiatre



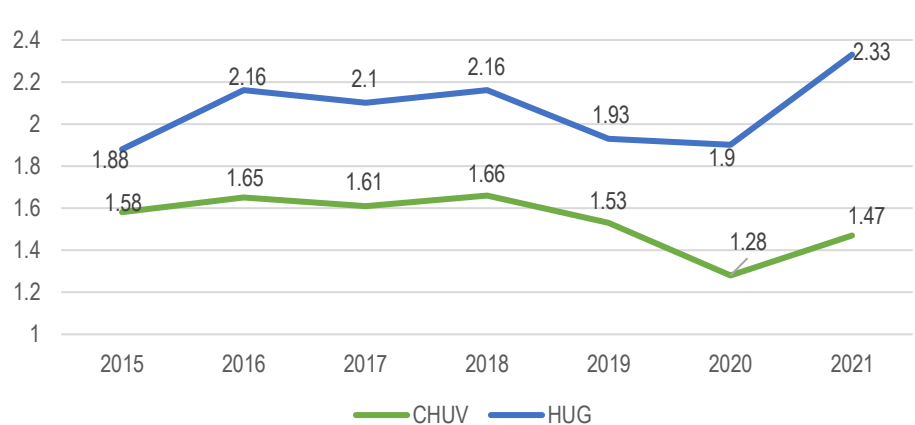
Patients opérés



Durée d'intervention totale (heure)

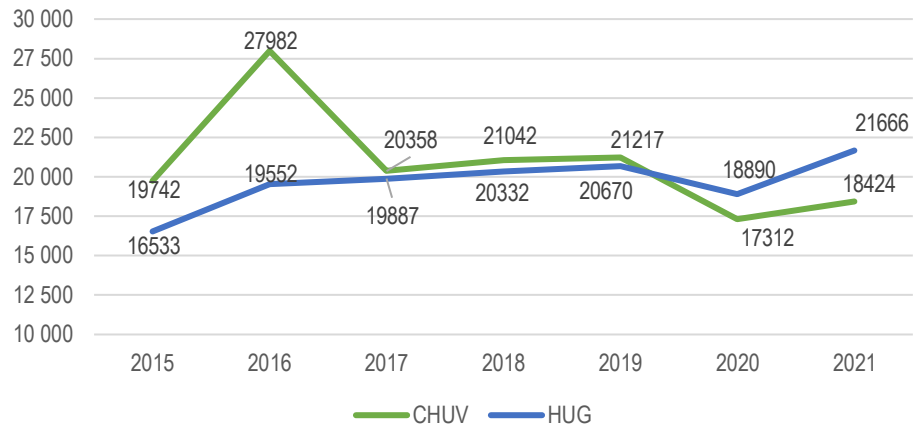


Durée d'intervention moyenne (heure)

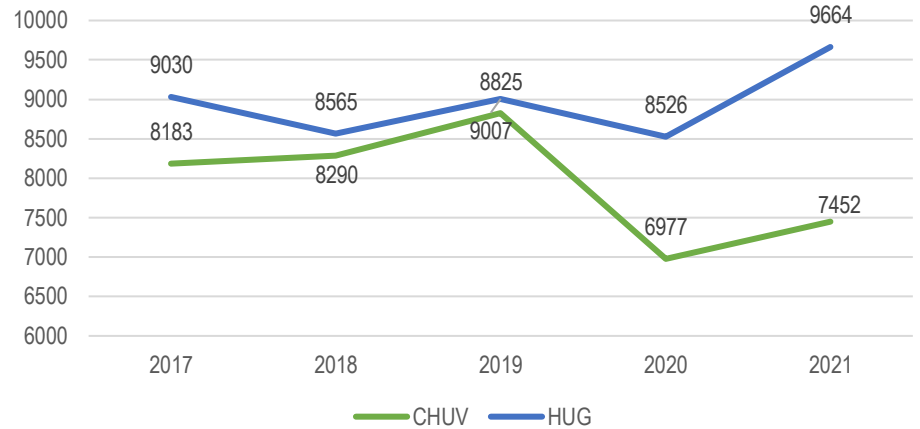




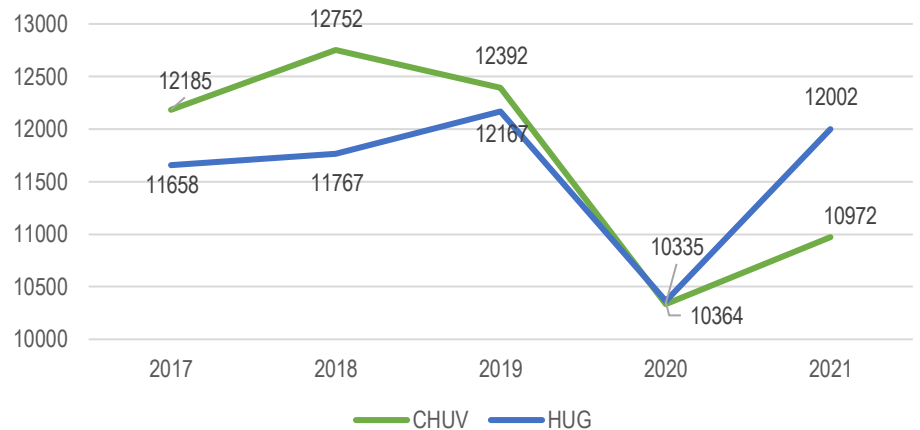
Nombre total des consultations



Nombre total consultations de chirurgie pédiatrique



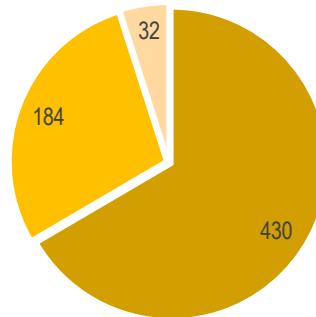
Nombre total consultation d'orthopédie pédiatrique



Note : Le chiffre très important des consultations du CHUV de l'année 2016 s'explique par le fait qu'en 2016 les consultations des urgences ont été comptabilisées sous la responsabilité du Service de chirurgie de l'enfant et de l'adolescent, ce qui n'est pas le cas pour les autres années (env. 10'200 consultations aux urgences).

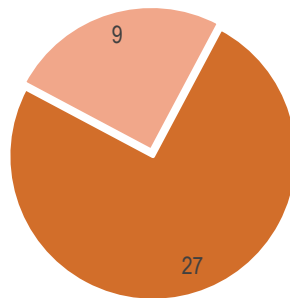


Enseignement - en nombre d'heures



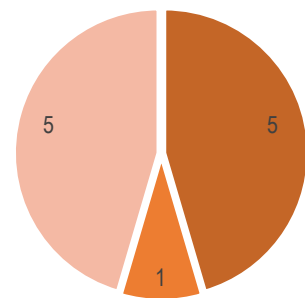
■ Pré gradué ■ Post gradué ■ Paramédical

Masters



■ Tuteur / Co-Tuteur ■ Expert

Thèses



■ Tuteur ■ Expert ■ Directeur de thèse



68 **articles** ont été publiés dans des journaux scientifiques et publics.



39 **présentations** lors de congrès nationaux et internationaux, dont 21 sur invitation, ont été exposées.



33 **projets académiques** et/ou cliniques sont en cours.



3 **missions humanitaires** ont pu être menées à bien (Burkina Faso en février, Irak en juillet, Surinam en novembre).



1 article dans la **presse** dans un journal néerlandais : [Succesvolle 'Kinderchirurgische Missie' in Diakonessenhuis](#),
1 vidéo pour l'émission suisse 36.9 : [Mon ado fait de la gonflette c'est-ok?](#)



7 **symposia** organisés dans les domaines de la chirurgie pédiatrique, l'urologie pédiatrique et au sein du Réseau Romand de Médecine de l'Exercice et du Sport (RRMES) : 6 en Suisse et 1 en Grèce.



Plusieurs **préoccupations** perdurent depuis des années. Elles sont liées

1. Au **droit de pratique** : Des déviations ont été constatées : Aux HUG la situation est plutôt aisée et tous les chirurgiens du CHUV exerçant aux HUG peuvent acquérir un droit de pratique genevois via une procédure simplifiée. Au CHUV la situation est plus compliquée : Afin d'obtenir un droit de pratique vaudois le chirurgien des HUG est obligé d'avoir un contrat au CHUV (médecin agréé bénévole). Ceci n'est, pour le moment, pas le cas et il n'est malencontreusement pas si facile d'y remédier. Une solution doit absolument être trouvée dès que possible
2. A l'**assurance d'accident professionnel** (p.ex. piqûre accidentelle au bloc opératoire) : Le chirurgien « externe » n'est pas couvert sans contrat. Une standardisation de la situation est fortement souhaitable.
3. A la **facturation** des patients avec assurance **privée ou semi-privée** : Les interventions des enfants opérés par un chirurgien dans l'institution sœur ne peuvent pas être facturées. Ceci génère donc une perte d'argent institutionnel et personnel. Une solution doit être trouvée.
4. A la **recherche clinique romande** dans le contexte de travaux de master, des thèses ou travaux purement liés à des publications scientifiques : Au CHUV les collaborateurs doivent obtenir un contrat (médecin agréé bénévole) pour pouvoir accéder à Soarian, aux HUG des démarches administratives aussi lourdes doivent être réalisées pour accéder à DPI. Une simplification des démarches afin de favoriser les travaux académiques romands dignes d'un Centre Universitaire Romand est fortement souhaitée.
5. A l'**enseignement** pré- et post-gradué : Les heures d'enseignement et de supervision de travaux de master et thèses réalisées dans le cadre de travaux fait dans l'autre institution (à l'UNIGE par un collaborateur du CHUV, et à l'UNIL par un collègue des HUG) ne sont pas reconnues. Une reconnaissance croisée dans le cadres des Centres Universitaires Romands est fortement souhaitée.